



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION DE TROIS ATELIERS CREATIFS PAR SEVERINE HUGUET LES SAMEDIS 14 FEVRIER ET 11 AVRIL 2026 DANS LES BIBLIOTHEQUES SUD, OUEST ET EST**

**DÉCISION N° DM-26-010  
EN DATE DU 13 JANVIER 2026**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de Madame Séverine Huguét, en sa qualité d'auteure, domiciliée 49 avenue du Château – 94300 Vincennes, d'animer trois ateliers créatifs, le samedi 14 février 2026 à 10h30 à la Bibliothèque Sud, le samedi 11 avril 2026 à 10h à la Bibliothèque Ouest et à 16h30 à la Bibliothèque Est .

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2025-20256,

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec Séverine Huguét, en sa qualité d'auteure, domicilié au 49 avenue du Château – 94300 Vincennes, un contrat de prestation de service pour l'animation de trois ateliers créatifs le samedi 14 février 2026 à 10h30 à la Bibliothèque Sud, le samedi 11 avril 2026 à 10h à la Bibliothèque Ouest et à 16h30 à la Bibliothèque Est dont le coût est fixé à six cent vingt euros et 94 centimes (620.94 € T.T.C.) les trois ateliers ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20260113-lmc1H13745H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/01/2026 Date de Publication : 13/01/2026
--

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20260113-Imc1H13745H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 13/01/2026  
Date de Publication : 13/01/2026